

## SENIORS

# Vieillissement actif : rentables jusqu'au bout ?

Face au nombre croissant d'aînés en Europe, l'UE en appelle au *vieillissement actif* pour relever les défis économiques posés par l'évolution démographique. Ces termes *a priori* sympathiques traduisent en fait une vision très restrictive du grand âge, vu sous un angle essentiellement comptable. L'OMS, des associations et des universitaires ouvrent des perspectives bien différentes...

Avec le soutien de



Les faits sont là : en Belgique, comme dans toute l'Union européenne, on observe une évolution démographique sans précédent : le nombre et la proportion (dans la population totale) de personnes âgées augmentent continuellement. En Belgique, en 1920, les plus de 60 ans constituaient 10% de la population totale. En 2010, ils représentaient 24% de la population. Eurostat projette qu'en 2030 cette proportion grimpe jusqu'à 31% et même 35% en 2050 !<sup>1</sup> Pour l'Union européenne, on prévoit que le nombre de personnes âgées de plus de 80 ans augmente de 57,1 % entre 2010 et 2030. Ce qui représentera 12,6 millions d'Européens âgés d'au moins 80 ans<sup>2</sup>. C'est l'augmentation de l'espérance de vie couplée à la baisse du taux de natalité qui explique cette évolution.



Photo : PlusMagazine-LeVif

## LE « VIEILLISSEMENT ACTIF » À LA SAUCE EUROPÉENNE

2012 a été désignée par l'Union européenne année du « vieillissement actif ». Les textes publiés par la Commission européenne dans le cadre de cette campagne en disent long sur ses motivations. « *Le vieillissement actif constitue un volet essentiel de la stratégie Europe 2020. Sa réussite dépend dans une large mesure de l'autonomisation des personnes âgées, leur permettant de*

*contribuer pleinement au marché du travail et au reste de la société. Les personnes âgées doivent pouvoir rester actives en tant que travailleurs, consommateurs, soignants, volontaires et citoyens »*<sup>3</sup>.

La stratégie *Europe 2020* est un plan, sur 10 ans, de coordination des politiques économiques au sein de l'Union européenne, qui comporte 5 grands objectifs : augmenter le taux d'emploi, investir davantage dans la recherche et le développement, favoriser les énergies renouvelables, réduire le taux de décrochage scolaire et réduire la pauvreté.

Concernant l'emploi, cette stratégie a fixé comme objectif d'atteindre pour 2020 un taux d'emploi de 75 % des femmes et des hommes de 20 à 64 ans dans l'Union européenne<sup>4</sup>. « *Pour y parvenir, la Commission [européenne]*

*encourage les États membres à mettre en œuvre des politiques actives en matière de vieillissement qui découragent le recours aux régimes de retraite anticipée et visent à favoriser le maintien en poste et la réintégration des travailleurs âgés »*<sup>5</sup>.

On le voit, c'est surtout sous l'angle économique, et spécialement de l'emploi, que les autorités européennes envisagent essentiellement le vieillissement démographique. « *Promouvoir le vieillissement actif en matière d'emploi est à la fois un élément essentiel de la stratégie de vieillissement actif et un aspect important de la réalisation des*

<sup>1</sup> Voir dossier « La pauvreté n'a pas d'âge », Vivre Ensemble 2013. Voir [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)

<sup>2</sup> *La contribution de l'UE au vieillissement actif et à la solidarité intergénérationnelle*, Office des publications de l'Union européenne, 2012, p.3, [en ligne].

<sup>3</sup> Idem, p.3.

<sup>4</sup> Dans l'UE, le taux d'emploi en 2010 était de 69 %.

<sup>5</sup> Idem, p.13.

*objectifs économiques et sociaux de l'Europe pour l'avenir* »<sup>6</sup>. Car pour les autorités européennes, l'arrivée à la retraite des *baby boomers*<sup>7</sup> « a des implications énormes pour l'avenir de l'emploi et de la croissance dans l'UE, ainsi que pour la pérennité de la protection sociale et des systèmes de santé, qui font face à un écart grandissant entre les dépenses nécessaires et les recettes tirées des impôts et des cotisations »<sup>8</sup>.

Alors qu'aujourd'hui, il y a environ 4 personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) pour une personne âgée de 65 ans ou plus, Eurostat estime qu'en 2060, il y aura 2 personnes en âge de travailler pour une personne retraitée. Dans un contexte de crise économique, le vieillissement démographique fait craindre à l'Union européenne un déséquilibre des finances publiques. Le commissaire chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion rappelle même que « beaucoup craignent que des tensions, voire des conflits ouverts, entre les générations seront inévitables »<sup>9</sup>.

Ainsi, pour résoudre ce « problème » du vieillissement, pour éviter ce « choc » des générations et la « dépendance » des trop nombreux retraités par rapport aux jeunes générations, et pour prévenir un

<sup>6</sup> *La contribution de l'UE au vieillissement actif et à la solidarité intergénérationnelle*, Office des publications de l'Union européenne, 2012, p.13, [en ligne].

<sup>7</sup> Les « *baby boomers* » sont les personnes nées pendant le « *baby boom* » qui désigne le pic de natalité qui a eu lieu de la fin de la seconde guerre mondiale jusque dans les années 70.

<sup>8</sup> *Idem*, p.3.

<sup>9</sup> *Idem*, p.1.

affaiblissement structurel de la croissance économique européenne, **l'Union européenne propose principalement deux solutions : travailler plus longtemps et réduire les coûts liés à la santé des seniors en accentuant la prévention**. Voilà essentiellement ce que recouvre la notion de « vieillissement actif » pour **les autorités européenne qui n'envisagent l'augmentation de l'espérance de vie qu'en termes de coût et de défis à surmonter**.

Ainsi, pour les autorités européennes, un senior « actif » est un senior qui « travaille », dans le sens qu'il touche une rémunération pour les tâches qu'il accomplit. Dans la littérature de l'Union européenne, on trouve bien quelques propos sur le volontariat, mais le vieillissement actif doit fondamentalement être une stratégie qui pousse le « travailleur âgé » à « rester actif sur le marché du travail ». En ce sens, le vieillissement actif doit servir la croissance économique européenne, les seniors doivent restés « utiles » à l'économie de marché.

**Le vieillissement actif doit fondamentalement être une stratégie qui pousse le « travailleur âgé » à « rester actif sur le marché du travail. »**

## **VIELLISSEMENT ACTIF ET RETRAITE ?**

Si l'Union européenne souhaite voir travailler les européens plus longtemps, il arrive toujours un moment où l'heure de la retraite sonne inéluctablement. Et pour l'UE « *la viabilité future de systèmes de retraite adéquats est indispensable pour le vieillissement actif au cours des décennies à venir. De nombreuses personnes âgées ne disposent d'aucune autre source de revenu que leur pension. Et avec des revenus insuffisants, les personnes sont limitées dans leur capacité à participer*

pleinement à la société »<sup>10</sup>. Vu le déséquilibre prévu entre personnes en âge de travailler et retraités, les autorités européennes pensent que le système de « pension légale »<sup>11</sup>, que l'on appelle « la retraite par répartition », ne pourra plus être financé correctement et ne suffira plus aux retraités pour vivre dignement. L'UE propose donc aux États membres de prendre exemple sur la Suède dont le système de pension fait la part belle à la capitalisation. La « retraite par capitalisation », c'est l'équivalent du troisième pilier<sup>12</sup> des pensions en Belgique, appelé « régime individuel ». C'est le capital que chacun (qui en a les moyens) peut se constituer grâce à une épargne-pension ou un placement financier dans un fonds de pension par exemple. Les États encouragent ce régime par des avantages fiscaux.

Les politiques européennes encouragent donc le détricotage des systèmes de pension légale pour favoriser le régime individuel, alors qu'il est inégalitaire et financièrement douteux. Ce régime est inégalitaire parce qu'il n'est favorable qu'à ceux qui ont la chance de pouvoir accumuler de la richesse (matérielle) durant leur vie active, ce qui implique d'avoir une bonne situation, un bon salaire

<sup>10</sup>Idem, p.14.

<sup>11</sup> C'est la pension à laquelle on a droit par notre carrière professionnelle ou par celle de notre conjoint (grâce aux droits dérivés). Elle est financée sur un mode intergénérationnel : les retraités d'aujourd'hui reçoivent une pension grâce aux cotisations des travailleurs d'aujourd'hui. Cette pension est calculée à partir du salaire, du nombre d'années travaillées, etc.

<sup>12</sup> Voir dossier « La pauvreté n'a pas d'âge », Vivre Ensemble 2013.

et des avantages. À l'heure de la retraite, ce régime creuse donc encore les inégalités. Il est également financièrement douteux parce qu'il transforme chacun en spéculateur. Dans une optique où l'on cherche à assurer un rendement intéressant à son épargne, une grande partie des richesses des retraités les plus favorisés est assurée par la spéculation, aux dépens de l'économie réelle, éthique et locale. Le phénomène dramatique des fonds de pension qui investissent dans l'accaparement des terres dans le sud ou dans les bulles immobilières en sont malheureusement un bel exemple.

**Pour l'OMS, l'objectif du vieillissement actif est donc d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse.**

**POUR L'OMS : SANTÉ, PARTICIPATION ET SÉCURITÉ**

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « si l'on veut que le vieillissement soit quelque chose de positif, il faut aussi qu'une vie plus longue s'accompagne de possibilités d'être en bonne santé, de participer et d'être en sécurité. L'Organisation mondiale de la Santé se sert de l'expression « vieillir en restant actif » pour exprimer le processus qui conduit à une telle conception du vieillissement »<sup>13</sup>.

Pour l'OMS, l'objectif du vieillissement actif est donc d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse. Ainsi, l'organisation souligne que le terme « actif » désigne « une implication constante dans les activités économiques, sociales, spirituelles, culturelles et citoyennes, et non pas uniquement

<sup>13</sup> OMS. « Vieillir en restant actif : cadre d'orientation », p.12. [en ligne] URL : [http://whqlibdoc.who.int/hq/2002/WHO\\_NMH\\_NPH\\_02.8\\_fre.pdf](http://whqlibdoc.who.int/hq/2002/WHO_NMH_NPH_02.8_fre.pdf)

*l'aptitude à la seule activité physique et/ou à l'emploi »<sup>14</sup>.*

En outre, l'organisation rappelle que **« l'idée d'un vieillissement actif procède d'une reconnaissance des droits de la personne âgée et des principes d'indépendance, de participation, de dignité, d'assistance et d'épanouissement de soi, consacrés par les Nations Unies. Avec elle, la planification des stratégies cesse de se fonder sur les besoins au profit d'une prise en compte des droits des personnes âgées à l'égalité de traitement et de possibilités dans tous les domaines de la vie. Elle soutient le libre exercice de leur participation au processus politique et aux divers aspects de la vie locale<sup>15</sup> ».**

L'OMS propose donc une définition plus complète du vieillissement actif dont les trois dimensions à optimiser sont la santé, la participation et la sécurité en vue d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse. Cette définition se fonde sur les droits de la personne et s'inscrit dans une vision plus globale de l'existence et de la vie en société. Elle tient compte de la singularité, des possibilités et des envies de chacun.

## **« COURANTS D'ÂGES » : ÊTRE ACTEUR PLUTÔT QU'ACTIF**

Courants d'âges est le réseau de l'intergénération en Belgique francophone. Ce réseau regroupe 26 membres, des associations ou des institutions qui œuvrent à plus de solidarité entre générations. Pour Courants d'Âges, « si la

*notion de vieillissement actif semble prometteuse, son instrumentalisation à des fins essentiellement économiques ne manque pas d'inquiéter. Être actif ne peut se réduire à être productif ou être utile »<sup>16</sup>. Le réseau s'oppose donc à la vision productiviste des autorités européennes. Pour l'association, non seulement « l'utilité ne relève pas exclusivement de la sphère économique », mais en plus **« l'argument économique du vieillissement est presque toujours incomplet, puisque l'on oublie de mentionner ce qu'il crée en termes d'emploi et de richesse »**,<sup>17</sup> par exemple dans le secteur des soins à la personne. Plus globalement, Courant d'âges regrette qu'à force de réduire le vieillissement à ce qu'il coûte, on finisse par n'y voir qu'un risque pour la société et non plus une réussite sociale.*

**« Le « vieux actif » tel que défini ici se résume à une personne qui a le temps, les moyens financiers et la santé de l'être. »**

Courants d'Âges ne se limite pas à dénoncer le caractère restrictif de la conception européenne du vieillissement actif. Elle pointe également du doigt sa nature

inéquitable. En effet, on constate que la conception du vieillissement actif promue par l'Union européenne « est un concept qui s'adresse principalement à un type de population, à savoir la population active. Il s'agit donc du vieillissement des personnes qui travaillent »<sup>18</sup>. Pour les membres du réseau qui travaillent avec des publics précarisés et fragilisés, la politique de vieillissement actif voulue par l'Union européenne est parfois éloignée de leurs réalités. **« Le « vieux actif » tel que défini ici se résume à une personne qui a le temps, les moyens**

<sup>16</sup> Courants d'Âges. « Le vieillissement actif », p.9. [en ligne] URL : [http://www.intergeneration.be/publication.php?id\\_publication=174](http://www.intergeneration.be/publication.php?id_publication=174)

<sup>17</sup> Idem, p.9.

<sup>18</sup> Idem, p.9.

<sup>14</sup> Idem, p.12.

<sup>15</sup> Idem, p.13.

**financiers et la santé de l'être »<sup>19</sup>.** L'approche des institutions européennes risque de créer le stéréotype du « *bon vieux* » et d'accentuer l'exclusion des individus qui tout au long de leur vie ont vécu en marge de la société et qui une fois plus âgés, pourraient tomber dans une forme d'extrême précarité<sup>20</sup>.

Aussi, Courants d'Âges préfère l'idée d'être acteur plutôt qu'actif parce qu' « *il est important de pouvoir intervenir sur les décisions qui nous concernent directement ou indirectement* »<sup>21</sup>. On le voit, cette liberté de choix laissée à chaque individu est en complète contradiction avec la volonté des institutions européennes de laisser plus longtemps la personne âgée sur le marché du travail où il n'y a nul besoin d'acteurs, et où il ne faut que des actifs.

Le réseau défend donc **une conception du vieillissement qui reconnaisse la pluralité des vieillissements, qui favorise l'interdépendance et la solidarité et qui permette la reconnaissance et l'intégration de chacun à la vie en société.** Pour Courants d'Âges, c'est le regard posé par la société sur le vieillissement qu'il faut changer.



## LE CHOC DÉMOGRAPHIQUE SERAIT-IL UN FANTASME NÉOLIBÉRAL ?

Dans son ouvrage « *L'enjeu des retraites* », Bernard Friot, sociologue et économiste français, s'inquiète du caractère consensuel du discours, à gauche comme à droite. Tout le monde est d'accord : il y a un problème démographique d'abord, un problème des retraites ensuite, c'est arithmétique<sup>22</sup>. Mais le chercheur s'interroge : « *Pourquoi ne sauve-t-on pas les retraites de la même manière qu'on a sauvé les banques ?* »<sup>23</sup> Et surtout, l'économie et les retraites sont-elles incontestablement en danger ?

Pour Bernard Friot, le choc démographique est une « construction fantasmée »<sup>24</sup> qui se fait passer pour « mathématique » et qui pourtant sert l'idéologie néolibérale. Ne l'oublions pas, depuis les années 1980, le néolibéralisme organise la destruction systématique des services publics et des sécurités sociales pour transférer les richesses de ceux-ci vers le monde de la finance. **Ce qui compte, dit-il, ce n'est pas tant le nombre d'actifs que la productivité** et donc le PIB. « *On peut produire autant avec un actif pour un retraité qu'avec deux actifs pour un retraité* »<sup>25</sup>. « *Le raisonnement selon lequel le recul de la part des actifs occupés rendra impossible le financement des retraites en répartition est aussi absurde que si l'on avait prédit au début*

<sup>19</sup> Idem, p.10.

<sup>20</sup> Idem, p.10.

<sup>21</sup> Idem page 12.

<sup>22</sup> FRIOT BERNARD, *L'enjeu des retraites*, La Dispute, coll. « Travail et salariat », 2010, p. 9.

<sup>23</sup> Idem, p.10.

<sup>24</sup> Idem, p.113.

<sup>25</sup> Idem, p.116.

du XXe siècle la famine pour la France du XXIe parce que la part des paysans allait se réduire à moins de 3 % de la population »<sup>26</sup>.

Et l'histoire prouve également qu'il n'y a pas de fatalité budgétaire puisque, durant les 50 dernières années, la France, par exemple, a assumé sans aucun problème une croissance du poids des pensions dans le PIB très supérieure à sa croissance future<sup>27</sup>.

La comparaison entre les économies contemporaines est également un argument contre la théorie du choc démographique puisque les « sociétés de longue vie sont plus productives que les sociétés à faible espérance de vie »<sup>28</sup>. Si un individu vieillit, une population ne vieillit pas à proportion de ses individus ayant plus de 60 ans ! C'est sociologiquement et économiquement ridicule. Avec seulement 7 % de la population mondiale, l'Union européenne reste la première puissance économique mondiale. Du point de vue des ressources de sociétés aussi productives que celles de l'Union européenne il ne devrait donc y avoir aucun souci budgétaire pour financer les régimes légaux de retraite. En ceci, Bernard Friot rappelle qu'un **rapport démographique n'est pas un rapport économique**.

Il souligne surtout que la gestion du système des retraites est avant tout une question de choix et de priorités politiques puisque « *personne en réalité ne postule l'absence de gain de productivité dans l'avenir : ce qui est postulé dans*

*l'argument démographique, c'est que les gains de productivité continueront à n'aller qu'aux actionnaires... »*<sup>29</sup>. Il en va en effet du système des retraites comme des autres institutions sociales. Depuis un siècle, on produit toujours plus en moins de temps et avec moins de mains d'œuvre. Les richesses engendrées par ces gains de productivité n'allègent pas ceux qui travaillent trop, ne permettent pas une meilleure répartition du travail pour que chacun puisse travailler tout en gagnant un salaire suffisant, elles ne vont pas non plus à la modernisation de la sécurité sociale et des services publics, ni au refinancement du régime de retraite légale. Non, depuis plus de 30 ans, elles rémunèrent toujours plus les actionnaires. Aujourd'hui, de plus en plus de personnes souffrent de la crise, mais partout dans le monde, on compte toujours plus de très riches.

**La gestion du système des retraites est avant tout une question de choix et de priorités politiques.**

Enfin, Bernard Friot explique que **la proportion d'actifs occupés reste stable dans un PIB en constante évolution**. N'oublions pas que les moins de 20 ans font partie des inactifs et que leur proportion dans la population totale a beaucoup diminué. En France, en 2010, le taux d'emploi des 20-59<sup>30</sup> ans est de 76 % alors que dans les années 60, « *cette prétendue période de plein-emploi... des hommes* », il n'était que de 67 %<sup>31</sup>. La situation est la même en Belgique.

<sup>26</sup> Idem, p.116.  
<sup>27</sup> Idem, p.117.  
<sup>28</sup> Idem, p.10.

<sup>29</sup> Idem, p.116.  
<sup>30</sup> Soyons critiques face aux chiffres et statistiques : le taux d'emploi souvent publié concerne les 20-64 ans (parfois même les 15-64 ans) mais doit être pris en compte prudemment tant le taux d'emploi des moins de 24 ans et des plus de 60 ans modifie considérablement le chiffre global.  
<sup>31</sup> FRIOT BERNARD, *L'enjeu des retraites*, La Dispute, coll. « Travail et salariat », 2010, pp.114-115.

## LE RETRAITÉ, UN ACTIF QUI ÉCHAPPE AU MARCHÉ DU TRAVAIL !

En constatant que « nous commençons à connaître tous des exemples de retraites plus longues et plus heureusement actives que la carrière professionnelle »<sup>32</sup> Bernard Friot l'affirme, contrairement à ce que pensent élites économiques et responsables politiques, la plupart des retraités ne sont pas des inactifs.

Et ce n'est pas un fantasme ! En Belgique, on estime que le nombre de volontaires se situe entre 1 et 1,4 million de personnes, soit entre 10 et 14% de la population belge. Selon une enquête européenne, **environ 40% des retraités s'engagent comme volontaires**. On trouve des volontaires du 3<sup>e</sup> ou du 4<sup>e</sup> âge dans de nombreux secteurs : écoles de devoirs, aide sociale, visites aux malades et personnes isolées, travail dans des asbl de toutes sortes, y compris les clubs sportifs. Il y a aussi des volontaires dans les entreprises. On est volontaire pour le plaisir de donner et de rendre service, pour rencontrer d'autres personnes, et singulièrement d'autres générations, pour continuer à se sentir reconnus quand cesse l'activité professionnelle<sup>33</sup>.

En outre, combien de grands-parents qui ne sont pas reconnus pour faire du volontariat ne gardent-ils pas leurs petits-enfants hebdomadairement, ne cultivent-ils pas leur potager, ne rendent-ils pas une

multitude de services précieux à leur famille et au voisinage ?

En réalité, dit Bernard Friot, **si aujourd'hui il y a une offensive contre le régime légal de retraite, c'est parce que les retraites sont une réussite historique à contre-pied du capitalisme**. La retraite légale est comme un salaire continué à vie qui libère l'individu du marché du travail et de la subordination à l'employeur et aux actionnaires. Et si l'on y réfléchit bien, la retraite constitue un progrès social qui ne concerne pas seulement la pension et les retraités, mais interroge l'ensemble de l'organisation



Il y a des volontaires du 3<sup>e</sup> et du 4<sup>e</sup> âges dans de nombreux secteurs. © Chr.Smets

capitaliste de nos sociétés. Si le retraité, libéré du marché du travail et de l'actionnaire, peut être « actif », « acteur » ou « producteur » et toucher systématiquement une retraite, un salaire continué, cela

ne préfigurerait-il pas revenu de base garanti que beaucoup n'osent même plus évoquer ?

Vu sous cet angle, combien de questions l'expérience réussie de la retraite pourrait-elle soulever, comme par exemple sur la légitimité des statuts précaires, sur la condition du travailleur comme marchandise sur le marché du travail, sur la diminution et la répartition du temps de travail dans un contexte où la productivité du travail ne cesse d'augmenter, sur l'allongement de la carrière des seniors quand le taux de chômage chez les jeunes est catastrophique ? Décidément, la retraite est un progrès et une réussite que l'empire du marché ne peut tolérer plus longtemps !

<sup>32</sup> Idem, pp.34-35.

<sup>33</sup> Dossier « La pauvreté n'a pas d'âge », Vivre Ensemble 2013.



On objectera alors que ce sont les « travailleurs », les « employés » qui financent le revenu des pensionnés. Bernard Friot explique alors qu'il ne faut pas confondre flux de monnaie et flux de valeur ! Dans une économie capitaliste comme la nôtre, la valeur passe par le prix des marchandises. « *C'est dans le prix des marchandises qu'est incluse, outre le profit, la reconnaissance monétaire du travail des retraités en plus de celle du travail de leurs producteurs* »<sup>34</sup>. Les « travailleurs » ne financent pas les « retraités », de même que les travailleurs du privé ne financent pas les instituteurs, les médecins, les fonctionnaires payés par l'État puisque ceux-ci créent de la richesse. C'est le passage, par la marchandise, du flux de monnaie (vente, achat et taxe) représentant la valeur créée par le retraité, comme par l'instituteur, qui laisse à penser que le retraité, comme le fonctionnaire, vit au crochet des entreprises et des travailleurs qui produisent des biens et des services.

Pour illustrer ceci, prenons l'exemple contraire que représentent les Systèmes d'Échanges Locaux (SEL) ou l'économie dans les sociétés de troc. L'échange de richesse s'y fait directement, sans passer par une monnaie ni par l'activité d'une tierce personne. C'est donc tout simplement parce que chacun ne paye pas directement les fonctionnaires, les enseignants et, en l'occurrence, les volontaires ou les pensionnés pour les services rendus à la société que l'on a l'impression qu'ils ne créent pas de richesse et qu'ils vivent au crochet des entreprises.

<sup>34</sup> FRIOT BERNARD, *L'enjeu des retraites*, La Dispute, coll. « Travail et salariat », 2010, p.125.

### Et si on repensait la « valeur travail » ?

Prenons l'exemple de retraité-e-s.  
La première touche une pension de 1200 € par mois et est aujourd'hui la trésorière volontaire d'un club de tennis. Le second, dont la retraite est de 1 400 € par mois, est volontaire trois fois par semaine dans l'école de devoirs de son quartier et est membre du pouvoir organisateur de son ancienne école. Le troisième, qui touche 2 000 € par mois, garde ses petits-enfants une fois par semaine, cultive des légumes pour toute la famille dans son grand potager et est volontaire chez Vivre Ensemble.

Considérons ensuite un trader à Wall Street, âgé de 29 ans, qui touche 7 750 € (bruts, sans les bonus) par mois pour spéculer sur les denrées alimentaires. Un directeur de la création dans une agence de publicité, âgé de 45 ans, touche 4 000 € par mois pour faire la promotion de sodas trop sucrés, de hamburgers industriels et de l'eau en bouteilles. Enfin, un ingénieur, âgé de 53 ans, touche 4 200 € par mois pour développer l'obsolescence programmée<sup>35</sup> des appareils informatiques produits par sa société.

De toutes ces personnes, **lesquelles sont les plus créatrices de richesses et de bien-être pour la société ?**

## LE VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE EST UNE BONNE NOUVELLE !

Pour clôturer ce trop court tour d'horizon de la question du vieillissement actif et de

<sup>35</sup> Désigne l'ensemble des techniques visant à réduire la durée de vie ou d'utilisation d'un produit afin d'en augmenter le taux de remplacement (c'est-à-dire la consommation).

celle des retraites, rappelons-nous que le vieillissement démographique est une bonne nouvelle, un grand progrès et une évolution incontestablement positive. Quelle joie de voir ces milliers de jeunes retraités dynamiques, actifs et en bonne santé s'investir dans leur relation avec leurs petits-enfants et pour le bien de la société. Ce progrès, nous le devons avant tout aux dispositions sociales qui ont été conquises sur l'empire du marché durant tout le XX<sup>e</sup> siècle.

Soyons donc clairs : dire qu'en Europe de plus en plus d'individus vivent de plus en plus longtemps et que la proportion de seniors dans la population augmente, sont à peu de chose près les seuls faits que l'on peut affirmer sur le sujet comme étant indiscutables. Le reste, du concept de « vieillissement de la population » à la menace arithmétique qui pèserait sur les systèmes de retraite, en passant par l'impact de cette évolution démographique sur la santé de l'économie, est du ressort de la construction idéologique.

Pour ceux qui y arrivent en bonne santé et à l'abri du besoin, osons dire que la retraite est sans doute une des périodes les plus fertiles, où l'on peut être le plus en cohérence avec ce que l'on est. L'expérience des aînés d'aujourd'hui est une chance pour notre société. Il serait dommage de s'en priver en enfermant plus longtemps les gens dans le marché du travail. **La guerre des générations n'aura lieu que s'il n'y a pas de sursaut contre les tabous néolibéraux !**

Affirmons également qu'il n'y a pas de fatalité budgétaire, de choc des générations ni de problème des retraites à craindre absolument. Sous couvert d'analyses purement arithmétiques, l'idéologie néolibérale colonise jusqu'à l'imaginaire de ses opposants. Qu'il soit question des retraites comme de

l'équilibre budgétaire des États ou la privatisation des services publics, il s'agit à chaque fois d'effectuer un choix politique. **Le réel enjeu de la question du vieillissement et des retraites est une fois de plus celui de la répartition des richesses dans un monde qui n'en a jamais produit autant.**

Jean-Yves Buron, septembre 2013

Suivez-nous sur Facebook et sur Twitter



Rue du Gouvernement provisoire 32  
1000 Bruxelles  
02 227 66 80  
[contact@vivre-ensemble.be](mailto:contact@vivre-ensemble.be)  
[www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)